

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Interprétation et application de la Convention

Questions relatives au contrôle du commerce et au marquage

Systèmes informatisés pour les permis CITES

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE PERMANENT

1. Le présent document a été établi par le président du groupe de travail du Comité permanent sur l'utilisation des technologies de l'information et les systèmes électroniques en consultation avec les membres du groupe de travail et le Secrétariat.

Contexte et introduction

2. Le Comité permanent a créé le groupe de travail à sa 53^e session (Genève, juin/juillet 2005) en application de la décision 13.69 adoptée par la Conférence des Parties à sa 13^e session, qui stipule que le Comité permanent "constituera un groupe de travail pour explorer plus avant l'utilisation de la technologie de l'information ou des systèmes informatiques afin d'améliorer l'application de la CITES et fera rapport à la 14^e session de la Conférence des Parties". Le groupe de travail créé comprend le Chili, l'Italie (présidence), la Suisse et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
3. La décision 13.70 stipule que le Secrétariat, sous réserve de fonds disponibles, informera les Parties et leur fournira des orientations leur indiquant dans quelle mesure il pourrait être pratique d'utiliser des systèmes informatisés pour remplir leurs obligations découlant de la Convention, en s'inspirant de l'expérience et des informations réunies par d'autres Parties, le PNUE-WCMC et l'Organisation mondiale des douanes.
4. Le groupe de travail a tenu sa première réunion de coordination le 14 septembre 2006 à Rome (Italie). Lors de cette réunion, il a été décidé que l'accent serait mis sur les technologies de l'information déjà utilisées par les Parties afin d'avoir un point de départ pour, par la suite, développer des systèmes communs et partager les données et les informations.
5. Pour accomplir ce qui précède et avoir une idée claire de la situation initiale, le groupe de travail a décidé d'e préparer un projet de questionnaire sur l'élaboration et l'utilisation de systèmes informatisés pour la délivrance de permis par les Parties et d'inviter quelques Parties intéressées à fournir des informations sur les systèmes qu'elles utilisent ou qu'elles mettent au point.
6. Le groupe de travail a recueilli et analysé les réponses au questionnaire; une vue d'ensemble des détails technique concernant les systèmes électroniques des Parties figure dans le rapport joint en annexe au présent document.
7. Compte tenu des résultats du questionnaire, le groupe de travail souligne l'importance de la coopération entre les Parties et signale que la plupart des parties sont prêtes à partager leur savoir-faire et leurs connaissances ainsi que les technologies et les systèmes qu'elles ont élaborés. Compte tenu de la complexité de cette question, le groupe de travail estime que son mandat devrait être

élargi pour approfondir les possibilités d'un partage des informations et des technologies entre les Parties afin d'améliorer l'application informatisée de la CITES.

Recommandations

8. En conséquence, compte tenu de ce qui précède et des informations données dans le rapport joint en annexe, le groupe de travail propose que le projet de décision présenté ci-dessous, à l'adresse du Comité permanent, soit adopté par la Conférence des Parties.

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Concernant les systèmes de délivrance informatisée des permis

A l'adresse du Comité permanent

- 14.xx Le Comité permanent, reconnaissant les progrès accomplis par le groupe de travail établi en application de la décision 13.69, et tenant compte du rapport soumis par le Secrétariat en application de la décision 13.70, élargit le mandat du groupe de travail afin qu'il puisse approfondir les informations communiquées par le Secrétariat et accomplir les tâches suivantes:
- a) analyser les informations recueillies par le biais du questionnaire afin de déterminer ce qui est commun aux Parties et dans quelle mesure ces systèmes sont compatibles;
 - b) évaluer et analyser les informations communiquées par le Secrétariat sur l'expérience d'autres organes et conventions ou accords (PNUE-WCMC, CCAMLR, Organisation mondiale des douanes) sur l'utilisation de systèmes électroniques et de permis informatisés;
 - c) intégrer les informations recueillies afin de donner un avis sur l'utilisation de formats, de protocoles et de normes communs pour faciliter et encourager la compatibilité des informations entre les Parties;
 - d) voir si quelques Parties pourraient participer à des études de cas; et
 - e) faire rapport sur les résultats de son travail au Comité permanent à sa 58^e session.
- 14.xx Le Comité permanent tiendra compte du rapport du groupe de travail et, après son approbation formelle, il en soumettra les recommandations à la 15^e session de la Conférence des Parties, pour examen.

COMMENTAIRE DU SECRETARIAT

Le Secrétariat appuie ces projets de décision et recommande qu'ils soient discutés parallèlement aux projets de décisions proposés dans le document CoP14 Doc. 40.1 (Rev. 1).

Rapport du groupe de travail sur les résultats du questionnaire rempli par les Parties
sur l'application de systèmes informatisés pour la délivrance des permis

Introduction

A sa première réunion tenue à Rome en septembre 2006, le groupe de travail a examiné différentes questions, dont les stratégies d'action possibles et les méthodes susceptibles de faciliter la tâche du groupe de travail afin de réaliser les objectifs fixés par la décision 13.69.

Etant donné la complexité et l'ampleur de son mandat, le groupe a décidé de commencer par recueillir les informations des Parties sur les technologies qu'elles utilisent puis de s'appuyer sur ces informations pour aller de l'avant.

Le groupe de travail a estimé que les informations recueillies devraient être complètes et suffisamment spécifiques pour donner l'idée la plus claire possible des technologies de l'information et de la communication (TIC) actuelles (en s'appuyant sur un petit nombre de Parties qui ont dans une certaine mesure accès aux TIC).

Le questionnaire envoyé aux Parties se présentait en plusieurs parties.

- Les parties A et B posaient des questions générales sur la répartition des compétences de la CITES entre les administrations et sur les structures administratives des services CITES.
- La partie C posait, en plus de quelques questions générales, des questions très spécifiques sur la structure et la fonctionnalité techniques des systèmes informatiques utilisés.
- La partie D visait à réunir des informations sur les formats et les normes utilisés.
- La partie E s'enquêrait de la participation effective des Parties à des projets sur les technologies de l'information en général, et enfin, la partie F demandait si des Parties étaient prêtes à partager savoir-faire et informations.

Ce questionnaire a été envoyé à 30 Parties qui avaient manifesté leur intérêt pour ce sujet; 10 d'entre elles y ont répondu, la plupart dans le délai imparti.

Un résumé des réponses reçues des Parties, organisé en fonction des différentes parties du questionnaire, figure ci-dessous. Les informations concernant les parties A et B ne sont pas traitées dans le présent document.

Partie C

1. Questions d'ordre général

Six Parties disposent d'un système électronique; une en a un mais ne peut pas délivrer de permis électroniquement.

Quatre des Parties ont un réseau géographique de bureaux avec des systèmes informatisés; une n'a pas répondu.

Huit Parties ont un réseau central local.

Deux Parties seulement ont un système électronique conforme aux normes de sécurité internationales; quatre n'ont pas répondu.

La structure technique du système est "serveur-client" pour six Parties sur 10; les parties restantes ont une structure "émulateur de terminal", une "distribuée", et deux "basées sur le réseau".

Cinq Parties ont donné le détail de la structure technique du système; une n'a pas répondu.

2. Logiciel d'hébergement

Les systèmes d'exploitation des serveurs sont: "Sun Solaris, Red Hat Linux"; "SuSE Linux Enterprise"; "Linux Red Hat, AIX 5.3"; "Solaris" et "Windows NT"; les autres Parties n'ont pas répondu.

Les bases de données existant sur le serveur consacré à la CITES sont: "RDBMS Oracle" pour quatre Parties, "POSTGRE SQL"; "SQL Server 2005" pour deux Parties; "Sybase Adaptive Server Enterprise"; deux Parties n'ont pas répondu.

3. Matériel informatique

Le matériel informatique consacré à la CITES est: "divers"; "HP" pour deux Parties, "Hewlett Packard"; "IBM PSeries 595, IBM xSeries 366"; "Sun"; "Dell Power Edge", une des Parties ne consacre aucun équipement à la CITES; deux Parties n'ont pas répondu.

Caractéristiques du matériel:

- Unité Centrale de traitement: "divers 32, 64 bit"; "Intel XEON 3,2 GHz"; "Pentium III"; "16CPU Power5 64 GB 2 Tb, 4CPU Intel Xeon"; "2x1,2 GHz, 2x1,5 GHz, 8x1,5 GHz"; "Xeon 3 GH"; "2x700 MHz"; trois Parties n'ont pas répondu.
- Mémoire vive: "Jboss App Server, >1GB"; "4GB"; "1179648 KB"; " 16Gb"; "8, 16, 64 GB"; "2 GB"; "1 GB"; trois Parties n'ont pas répondu.
- Mémoire du disque dur: "exécuté avec SAN"; "150 GB"; "6x36,4 GB, Raid5+ 1 Spare"; "36 GB, 2x73 GB, 1 Tb"; "100 GB"; "36 GB", quatre Parties n'ont pas répondu.
- Imprimantes: "divers, Lexmark laser printers"; "Epson LO 2180"; "divers"; "Epson 2090", les autres Parties n'ont pas répondu.
- Périphériques I/O: "CD-ROM" pour cinq Parties, les autres Parties n'ont pas répondu.
- Matériel de télécommunication: "Fibres Optiques au SAN, connexion avec câble GB ethernet au réseau de service, mélange de connexions ethernet autres technologies WAN sur le réseau client"; "LAN card" pour trois Parties; "Serials et LAN card" pour deux autres Parties; quatre Parties n'ont pas répondu.

4. Partie client

Nombre de clients: "environ de 1000"; "25"; "10"; "5-10"; "environ de 5"; "40"; et quatre Parties n'ont pas répondu.

Systèmes d'exploitation: "MS Windows 2000"; "MS Windows XP" pour quatre Parties; cinq n'ont pas répondu.

Système de gestion de bases de données (RDBMS): "Oracle"; "SQL Server 2005"; "Sybase Adaptive Server Enterprise"; sept n'ont pas répondu.

Caractéristiques du matériel:

- Unité centrale de traitement: "Intel"; "Pentium 4"; "3,0 GHz"; "min. Pentium IV"; "2,66 MHz"; cinq Parties n'ont pas répondu.

- Mémoire vive: "2 GB"; "> = 512 MB"; "512 MB" pour trois Parties; cinq Parties n'ont pas répondu.
- Imprimantes: "laser" pour trois Parties; "dot" pour deux Parties; cinq Parties n'ont donné aucune réponse; une seule pouvait imprimer sur du papier chimique.
- Périphériques I/O: "CD-ROM, LCD 2 écrans"; "CD-ROM, LAN card"; "CD-ROM" pour deux Parties; "LAN card"; cinq Parties n'ont pas répondu.
- Matériel de télécommunication: "LAN card" pour quatre Parties, les autres n'ont pas répondu.

5. Partie concernant le réseau

Caractéristiques du matériel:

WAN: un seule Partie a répondu expliquant que le réseau étendu (WAN) du département est un réseau vaste et compliqué, qui fait partie d'un réseau gouvernemental encore plus vaste. Les applications de la CITES utilisent HTTP, HTTPS, Oracle SQL Net et Java RMI/OOP sur TCP/IP.

- Type de lien: "Stitch link"; "via un donneuseur externe", "Star link"; "Internet" pour deux Parties; une Partie ne possède pas de WAN, quatre n'ont pas répondu.
- Type lignes: "consacrées" pour quatre Parties; "ISDN"; les autres n'ont pas répondu.
- Protocole réseau: "TCP/IP" pour six Parties, les autres n'ont pas répondu.
- Appareils de télécommunication: "Router" pour trois Parties; "configuration du protocole"; "Router, configuration du"; cinq Parties n'ont pas répondu.
- Type de réseau: sept Parties utilisent "Ethernet", les autres n'ont pas répondu.
- Protocoles LAN: sept Parties utilisent "TCP/IP", les autres n'ont pas répondu.
- Connexion: trois Parties utilisent "Internet"; trois Parties use "Internet et Intranet"; les autres n'ont pas répondu.
- Serveur réseau: "APACHE"; "Windows IIS6"; "WIN 2003 ENT"; les autres Parties n'ont pas répondu.
- Navigateur: "tous"; "Internet Explorer" pour quatre Parties, les autres n'ont pas répondu.

Partie D

Les formats et les normes utilisés pour les données sont "XML" pour cinq Parties; une Partie estime que cette question n'est pas pertinente car il n'y a pas d'échanges de données avec des agences extérieures. les autres Parties n'ont pas répondu.

Trois parties jugent important d'avoir accès aux informations concernant les permis et les certificat CITES et de recevoir ces informations en utilisant les systèmes informatisés; deux Parties estiment que cet intérêt est moyen et une Partie estime que cette question est hors de propos. Trois Parties n'ont pas répondu.

Partie E

La participation aux initiatives mondiales concernant l'échange de données et d'informations telle que le concept de guichet unique, ne concerne qu'une seule Partie, quatre Parties ont répondu par la négative et les autres n'ont pas répondu.

Partie F

Trois Parties sont prêtes à partager leur savoir-faire et leurs connaissances, leurs technologies et les systèmes élaborés, et leur expérience, afin d'appliquer les systèmes informatisés de délivrance de permis. Elles sont également prêtes à participer à un projet.

Une Partie est prête à partager l'expertise, les connaissances, les technologies et les systèmes élaborés, ainsi que les enseignements. Elles ont une attitude positive envers les projets mais estiment que le financement pourrait constituer un problème.

Une Partie est prête à partager savoir-faire et connaissances; une autre est prête à partager savoir-faire et connaissances, et à participer à un projet mais elle n'a pas beaucoup d'informations à partager, ne disposant pas d'un système informatisé de délivrance des permis.

Quatre Parties n'ont pas répondu.

Quatre Parties ont donné une description détaillée de leur projet national de système informatisé de délivrance des permis et de son application.